



Objectifs pédagogiques

- Connaître et appliquer la réglementation
- Identifier les différents types de produits biocides (TP2, TP3, TP4)
- Évaluer les risques pour la santé et l'environnement
- Lire et interpréter les documents réglementaires obligatoires
- Choisir et appliquer un désinfectant de manière raisonnée
- Assurer la traçabilité, le stockage et la gestion des déchets biocides
- Réagir efficacement en cas d'accident.

Compétences visées

- ✍ Appliquer la réglementation
- ✍ Sécuriser l'utilisation des produits biocides
- ✍ Garantir la traçabilité et la responsabilité professionnelle

Durée : 1 jour (7 heures)

Prérequis : Lire et écrire le français

Modalités : Formation organisée à distance en synchrone via l'outil Zoom

Dates : 12 novembre 2025

Horaires : 9h00 -12h00 / 13h00 -17h00 14h00

Public : Décideur et acquéreur de produits biocides désinfectants professionnels TP 2-3-4.
Groupe de 10 personnes maximum

Contenu

Module 1 – Cadre réglementaire

- Contexte sanitaire et environnemental
- Réglementation européenne et française (BPR, CLP, REACH, arrêté Certibiocide)
- Acteurs concernés et responsabilités

Module 2 – Produits biocides & désinfectants

- Définition et classification (TP2, TP3, TP4)
- Microorganismes ciblés : bactéries, virus, levures, moisissures
- Objectifs et limites de la désinfection
- Paramètres d'efficacité : cercle de Sinner (TACT)

Module 3 – Bonnes pratiques d'utilisation

- Lecture et compréhension des documents réglementaires : AMM, FDS, FT, étiquettes
- Choix du désinfectant adapté (spectre, normes, conditions d'utilisation)
- Méthodes d'application (manuelle, voie aérienne, alternatives comme la vapeur sèche)

Module 4 – Santé, sécurité & environnement

- Identification des dangers et analyse des risques (CMR, toxicité aiguë/chronique)
- Mesures de prévention : EPI, protections collectives
- Stockage et transport (ADR, sécurité au quotidien)
- Gestion des déchets biocides (filières agréées, Trackdéchets)
- Conduite à tenir en cas d'accident

Module 5 – Validation

- Quiz de fin de formation
- Délivrance du **certificat individuel obligatoire** pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides – catégorie *désinfectants* (valable 5 ans).

Moyens pédagogiques :

Pédagogie participative, ludique, alternant apports d'information et cas concrets.

La présentation de l'intervention est réalisée à distance via l'outil zoom

Des fichiers électroniques seront transférés via la dropbox de SECALI.

Formatrice : Sylvie PODER-GUILLOU, docteur en chimie, fondatrice du cabinet SECALI.

Suivi et évaluation

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée au stagiaire, une copie de la feuille d'émargement est fournie à l'employeur.

Un QCM de vérification de l'acquisition des connaissances est réalisé ainsi qu'une évaluation qualité de fin de formation.

Après 6 mois une évaluation à froid est à transmettre à l'établissement afin d'évaluer les effets de la formation sur le salarié formé et un questionnaire est également transmis au stagiaire.

Handicap

Dans le cas où un.e participant.e serait affecté.e par un handicap qui pourrait rendre difficile sa participation à une formation, merci de me contacter au préalable afin de définir ses contraintes, pour que je puisse adapter la session à ses besoins.